

→ FACILE

LE LAC DES VERGNES

→ SITUATION : Comiac, 9 km au Nord-Ouest de Sousceyrac par la D29.

→ DÉPART : Église de Comiac.

DURÉE : 2 h 00

LONGUEUR : 8 km

BALISAGE : jaune



Le sentier est l'occasion de rencontrer des témoignages touchants du petit patrimoine rural, puits, ponts et croix de chemin.

Dos à l'église, prendre la D29 en direction du plan d'eau. Passer au dessus du cimetière et, au carrefour suivant, s'engager sur un chemin à droite qui s'enfonce en sous bois et surplombe le lac. Franchir le ruisseau sur le pont et continuer tout droit dans la montée. Arriver sur la route, la suivre jusqu'à un chemin à gauche après la plantation de pins (possibilité de se rendre au déversoir du barrage, 400m A/R).

1 S'engager sur ce chemin à gauche qui monte dans les bois. Arriver sur une route (croix). (À droite pour rejoindre le hameau de Candes, 300m A/R). La suivre à gauche dans les bois sur quelques mètres et prendre un chemin à droite jusqu'à la D40. Prendre alors à gauche puis tout de suite à droite pour rejoindre Belmont.

2 Traverser le hameau et suivre la route goudronnée qui devient chemin. Rester sur le même chemin jusqu'à un intersection (croix du Pilou). Prendre le chemin sur la gauche pour arriver sur une route. La suivre sur la gauche.

3 Avant le hameau de Mamouls, prendre à droite vers le lieu dit-Le Puech. Après la grange, bifurquer à gauche en descendant pour atteindre la route et le hameau de Proupech sur la gauche.

4 Entrer dans le hameau, prendre une route à gauche face à une maison. Continuer le chemin et déboucher sur une route (croix). La descendre jusqu'à la D40 et continuer sur la droite vers Comiac. Après le panneau Comiac, prendre le petit raidillon sur la gauche. Au carrefour, redescendre à droite pour retrouver l'église.

LE LAC DES VERGNES

La vallée de la Cère et ses affluents abritent un réseau hydrographique d'une exceptionnelle richesse. La présence d'espèces protégées comme l'écrevisse à pattes blanches ou la truite fario sauvage témoigne de la valeur patrimoniale de ces milieux.

La couleur de cette dernière est variable selon l'habitat, elle peut aller d'une robe très sombre sous les roches ou les cours d'eau ombragés à une couleur plus claire pour les truites vivant dans des zones plus ensoleillées.

La Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est engagée dans un programme de gestion visant à la préservation des espèces autochtones de souches locales. Si la Cère en aval du barrage de Brugales est assez facile d'accès pour la plupart des pêcheurs, les plus sportifs d'entre eux prospecteront les gorges en amont de Laval de Cère exclusivement peuplées de truites fario sauvages.

